14e ANNÉE — NUMÉRO 130. **La presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine.** (Pie IX.) MERCREDI 4 JUIN 1884.

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
Suisse	Fr. 6 »»	11 »»	20 »»
Union postale . .	» 10 »»	19 »»	36 »»

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition
Bureaux : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'*Agence suisse de Publicité* ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG, *70, rue des Epouses ;* Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.
Prix de l'annonce ou de son espace :
Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne.
Pour le canton 10 cent. la ligne.
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LE MONUMENT DUFOUR
et le BIEN PUBLIC

L'organe de nos conservateurs-modérés n'a pas le don de l'à-propos. On se souvient de la fausse manœuvre exécutée par le *Bien public* à la veille de la votation du 11 mai. Se séparant de toute la presse catholique de la Suisse, ce journal se mit, au dernier moment, à la remorque du *Journal de Genève* dont l'attitude avait dès le commencement paru louche au *Vaterland* de Lucerne. Cette attitude du *Bien public* lui a valu une sévère mais juste condamnation de la part du *Nidwaldner-Volksblatt*, un journal qui n'avait cependant pas été jusqu'ici suspect d'hostilité envers le parti des « modérés » fribourgeois.

Le *Bien public* a renouvelé exactement la même maladresse à la veille des fêtes de l'inauguration du monument Dufour à Genève. Le conseil d'Etat de Fribourg ayant cru devoir ne pas se faire représenter à ces fêtes, une polémique s'en était suivie dans la presse, et nous avions répondu au *Journal de Genève* par un article que le *Vaterland* a bien voulu qualifier d'excellent.

Cette appréciation du journal conservateur de Lucerne n'était pas encore connue du *Bien public* qui a cru faire un coup de maître en emboîtant le pas du *Journal de Genève*. Comment hésiter, d'ailleurs, quand la feuille calviniste osait promettre que l'abstention de Fribourg resterait aussi isolée que regrettable, et que les vingt-quatre autres Etats confédérés serreraient leurs rangs pour qu'on ne remarque pas cette unique désertion ? Malheureusement pour le *Bien public*, le *Journal de Genève* n'a pas été bon prophète. Ce n'est pas seulement l'Etat de Fribourg qui s'est abstenu ; les gouvernements de tous les cantons catholiques du centre de la Suisse ont imité cet exemple. Dans le défilé de l'apothéose du général qui comprima le Sonderbund, on n'a vu ni Lucerne, ni Zoug, ni Schwyz, ni Uri, ni Unterwald, ni le Valais ; Saint-Gall lui-même, quoique radical, a eu envers ses populations catholiques la délicate attention de se tenir à l'écart de la fête genevoise.

Donc, pour la seconde fois en trois semaines, le *Bien public* s'est séparé inconsidérément de l'opinion de toute la Suisse catholique et conservatrice. Il est seul avec le *Journal de Genève*, comme il avait été avec le *Journal de Genève* dans la votation sur le quadrupède fédéral.

La feuille modérée veut bien cependant reconnaître que le nom du « général Dufour nous rappelle la capitulation de Fribourg (capitulation violée), le pillage partiel de cette ville, de lourdes rançons de guerre ». Elle admet aussi qu'il y ait des « Fribourgeois qui ont des raisons de se souvenir ». Mais là où ces citoyens ont tort, c'est lorsqu'ils « concentrent sur la personne du général toutes les conséquences des fautes commises, des erreurs et des effervescences de cette époque. »

On cherche inutilement la pensée qui se cache sous cette phrase sybilline. Qui blâme-t-on ainsi, et qui est-ce qui a eu tort ? Les cantons catholiques, qui croyaient encore à l'existence du droit et de la foi jurée, ou les cantons radicaux, qui déchiraient et foulaient aux pieds, par la force des armes, le pacte fédéral ? Les cantons catholiques, qui, ne refusant pas à autrui la liberté religieuse, la voulaient voir respecter en leur faveur, ou les cantons radicaux qui pillaient les couvents, chassaient les religieux et qui venaient de décider l'expulsion de l'illustre et bien méritante Compagnie de Jésus ?

Où étaient les erreurs et les effervescences ?

On se pose la question, et le *Bien public*, trop avisé pour dire le fond de sa pensée, laisse à chacun le droit d'interpréter ses paroles comme il lui conviendra. Lisez que les cantons du Sonderbund avaient tort, ce sera la pensée du *Journal de Genève ;* lisez que le bon droit était de leur côté, le *Bien public* ne réclamera pas.

La feuille modérée reproche aux Fribourgeois « qui se souviennent », de ne plus voir « aux travers de leurs ressentiments les malheurs qui ont été évités, les représailles conjurées, les haines apaisée. » Ah ! ceux qui ne voient pas cela sont bien excusables ; ils attendent que le *Bien public* veuille bien le leur montrer. En revanche ce qu'ils ont fort bien vu, ce sont les malheurs qui auraient dû être évités, et qui ne l'ont pas été ; les malheurs que le général Dufour aurait pu leur éviter et qu'il ne leur a pas évités.

Ce qu'ils ont fort bien vu, aussi, ce sont les représailles qu'il eût été de bonne politique de conjurer au lieu de les déchaîner ; ce sont les passions tyranniques devant lesquelles on a enlevé toutes les digues, *rompu toutes les barrières, et qui* se sont donné carrière pendant neuf années d'oppression, dans le canton de Fribourg, jusqu'à ce qu'enfin le peuple ait pu se débarrasser, en 1856, de ceux qui s'étaient emparés du pouvoir sous la protection des baïonnettes du général Dufour, et qui ne se sont servis de l'autorité qu'ils avaient usurpée que pour piller, emprisonner, exiler et user de toutes les formes du despotisme.

Les victimes de ces neuf années d'oppression ne demandent pas mieux que d'oublier. Sans admirer autant que le *Bien public* « l'évolution nationale sortie du Sonderbund » et qui conduit la Suisse à l'unitarisme, ils savent aimer et servir leur patrie. « A plus d'une reprise, la chrétienne devise : *Un pour tous, tous pour un*, a trouvé parmi les confédérés son application effective. Sur les bords du Rhin en 1856, dans les défilés du Jura en 1870-71, les confédérés de tous les cantons, de toutes les opinions politiques et religieuses, se sont serrés coude à coude sous la même bannière fédérale, pour défendre l'intégrité du territoire. Il eût été bien difficile de distinguer dans les rangs les vainqueurs et les vaincus de l'alliance séparée. »

Tout cela est très vrai, et nous savons gré au *Bien public* de le rappeler. Mais que conclure de là ? Qu'on a eu tort de réveiller le souvenir d'une époque néfaste en essayant la glorification du général d'une guerre entre des frères. Le général d'une telle guerre, quels que soient ses mérites et ses talents, ne saurait se présenter à la postérité le front ceint de lauriers qu'on ne conquiert que sur les champs de bataille en face de l'ennemi.

Nouvelles suisses

Exposition nationale suisse a Zurich. — Le jury, nommé à l'occasion du concours ouvert pour la présentation de mémoires sur la question de l'introduction en Suisse de nouvelles industries ou l'amélioration de celles y existent déjà, vient de présenter un rapport très complet au Comité central.

On sait que M. C. Schindler-Escher, de Zurich, a fait en son temps un don de 3500 fr., pour des prix à décerner aux auteurs des meilleurs travaux, et qu'à l'occasion de la distribution de ces récompenses, il a ajouté encore 400 fr. à cette somme.

Le jury, *composé du donateur et de :*

MM. le conseiller fédéral Droz, Berne ;
le colonel Vœgeli-Bodmer, Zurich ;
Edouard Guyer, Zurich ;
Cramer-Frey, cons. nat., Zurich.
Gonzenbach, » » St-Gall ;
Ch. Hoffmann-Meriau, Bâle,

avait a examiner 88 mémoires, en partie très approfondis et très importants.

Aucun des travaux présentés n'ayant complètement répondu aux conditions du programme très étendu, il est vrai, il n'a pas été décerné de 1er prix.

Le second prix, de 1000 fr., a été décerné à un travail de M. Ed. Boos, directeur de la « Kunst und Frauen-Arbeitsschule, » à Riesbach. L'auteur de ce mémoire s'occupe de domaines très différents et son travail paraît plutôt destiné à stimuler les industries d'une façon générale qu'à donner des indications pratiques, précises et immédiatement utilisables. Mais ses jugements exacts des circonstances dans lesquelles se trouve la Suisse, son examen des conditions spéciales de chaque industrie en particulier, de ses avantages et de ses désavantages, et les preuves qu'il donne de l'exactitude de la plupart de ses appréciations, méritent qu'on lui rende pleine justice.

La premier prix n'ayant pas été décerné et plusieurs des travaux ayant à peu près les mêmes droits à une récompense, il a été décidé de décerner 3 troisièmes prix *ex æquo*. Deux des mémoires, ceux de Messieurs A. Schellenberg, à Burglen (Thurgovie), et Emanuel Meyer-Nægeli, à Hérisau, traitent à fond et de manière à se compléter l'un l'autre la question du développement de l'industrie de la laine, et, s'ils avaient été l'œuvre du même auteur, ils auraient un prix supérieur. Toutefois, le capital assez considérable exigé, les difficultés d'une application pratique et de la mise à exécution immédiate dans le sens d'une industrie domestique, idée qui était à la base du concours, n'auraient pas permis qu'on leur accordât le premier prix.

Le troisième de ces travaux, celui de M. Frédéric Fischbach, directeur de l'école de dessin, à St-Gall, s'applique moins à indiquer de nouvelles branches d'activité qu'à montrer les voies et moyens par lesquels on peut augmenter la valeur des productions des industries déjà existantes. Il montre d'une manière très détaillée comment il faut tenir compte des conditions des industries suisses, qui, par suite des difficultés douanières, ne peuvent augmenter leur production, en arrivant à fabriquer des articles de plus de valeur et mieux achevés au point de vue technique et artistique.

Dépêches télégraphiques

Londres, 2 juin.

On télégraphie de Rome au *Standard* de ce matin : J'apprends que la France s'étant engagée à rétablir les allocations pour les cardinaux à nommer, toute difficulté a disparu. Les noms des évêques qui vont recevoir le chapeau ne sont pas encore désignés.

—

Londres, 2 juin.

Divers journaux *prétendent que* l'Angleterre songerait à adresser de *respectueuses remontrances* aux Etats-Unis, au sujet des envois de dynamite et autres matières explosibles dont abusent à mauvaise intention quelques-uns des sujets de la reine Victoria.

—

Londres, 2 juin.

On mande de Souakim au *Standard* de ce matin : Un espion, arrivé ici ce matin, rapporte qu'Osman-Digma a réuni une armée de 3,000 hommes et qu'il a quatre canons avec lui. Il exerce journellement ses hommes à la manœuvre de ces canons, dont il vient de faire usage dans une attaque qu'il a dirigée, hier, contre Souakim et qui a été repoussée.

—

Souakim, 2 juin.

La fusillade entre les forts et les insurgés assaillants a duré depuis onze heures du soir jusqu'à une heure du matin.

—

Paris, 2 juin.

Les journaux anglais publient une dépêche du gouverneur de Dongola démentant la reddition de Berber et affirmant au contraire que le gouverneur de cette ville a battu les rebelles.

—

Londres, 2 juin.

Les recherches de la police sur les explosions à Londres n'ont amené aucune arrestation.

—

Constantinople, 2 juin.

Le sultan a ordonné à Bessig pacha de se préparer à partir pour le Soudan. Le but de sa mission est inconnu.

—

Constantinople, 2 juin.

La situation s'aggrave dans l'île de Crète. Une dépêche signale la résistance des populations et annonce la démission de Photiadès bey. Les Anglais s'offrent à rétablir l'ordre : ils resteraient en Crète comme ils sont restés dans l'île de Chypre et en Egypte.

—

Paris, 2 juin.

Un télégramme de Rome au *Monde* dit qu'à la suite du vote du Parlement français, le Pape a chargé la Congrégation des affaires ecclésiastiques de s'occuper spécialement des projets sur le divorce et le service militaire imposés aux séminaristes, en vue d'une protestation du Saint-Siège.

Un autre télégramme adressé au *Français* représente le Vatican comme très préoccupé de ces questions et le Pape comme très ému du rétablissement du divorce.

On croit que si le projet relatif aux séminaristes est définitivement voté, le Vatican prendra quelque mesure grave.

Beaucoup des autres travaux ont été faits avec un grand soin et contiennent des indications et des renseignements si précieux que le jury a jugé désirable de pouvoir les utiliser pour le bien général. C'est pourquoi il a demandé de distribuer huit autres prix de 300 fr. à 100 fr., dans l'hypothèse que les auteurs des travaux, ainsi récompensés, les mettraient à la disposition du Comité central, ce qui a eu lieu en effet.

Ces travaux sont :

Un mémoire de M. A. Ossent, à Sierre (Valais), sur les mines du Valais et sur l'exploitation et l'utilisation rationelles des minerais précieux de cobalt, de nickel, etc., qui s'y trouvent.

Des indications et renseignements de M. Ed. Frey-Stampfer, à Eage, sur le développement que pourrait prendre le tissage des rubans et principalement sur la confection de certains articles de passementerie qui conviendrait bien comme industrie domestique.

Un travail sur la fabrication d'articles de bijouterie, imitation en cuivre doré, de M. Henry-Delesderrier, à Genève, intéressant pour les centres de l'industrie horlogère de la Suisse occidentale.

Une étude de M. Jules Gfeller, à Berne, sur la grande et la petite industrie suisse en général.

Un mémoire de M. Bernard Wyss, instituteur à Soleure, sur la fabrication de plumes métalliques et de crayons.

Un travail de M. Fritz Zbinden, secrétaire du département de l'Intérieur, à Lausanne, contenant des éclaircissements et des indications de différentes espèces sur l'agriculture.

Un mémoire sur le développement de la culture rationnelle de l'osier et sur la vannerie, par MM. Albert Zublin-Sulzberger et J. H. Arnold, à St-Gall.

Un travail de M. H. Kreusser, ingénieur, à Winterthour, sur la distillation du goudron et l'utilisation des eaux ammoniacales.

Outre ces travaux remarquables présentés au concours, il a été envoyé au Comité central un grand nombre d'écrits dignes d'attirer l'attention, et celui-ci a également voté des remerciements, au nom du donateur et du jury, à tous ceux qui n'ont pas été primés, pour cette nombreuse participation à une entreprise d'utilité publique et pour le chaud intérêt pour le bien général qui se manifeste dans la plupart de ces travaux.

Les lettres-épigraphes des travaux non mentionnés ci-dessus, dont les auteurs n'auraient pas retiré les manuscrits avant le *8 juin*, seront ouvertes par le président du Comité central pour le renvoi de ces manuscrits à qui de droit.

(Communiqué.)

Berne

Berne, 31 mai.

La composition des différents comités chargés d'organiser le Tir fédéral de 1885 continue à faire le sujet d'assez vives discussions. Les conservateurs en général manifestent un complet désappointement, et il ne manque pas de radicaux qui sont assez équitables pour blâmer l'exclusivisme dont on a fait preuve. D'autres radicaux, par contre, trouvent qu'on a fait assez de concessions comme cela, et j'en ai même entendu qui ne savent pas comprendre le manque de tact de ceux qui ont mis M. le colonel de Sinner à côté de son ennemi acharné M. le colonel Feiss.

Les 28 membres des différents comités constitués jusqu'à présent, doivent se prononcer au plus tard le lundi 2 juin, sur l'acceptation de leur nomination ; ensuite les délégués des treize Sociétés de tir devront pourvoir, dans une assemblée fixée au samedi 7 juin, au remplacement éventuel des démissionnaires.

Il y aura des refus, et l'on peut s'attendre à des surprises. Par exemple, je viens d'apprendre que M. le colonel Feiss déclinera sa nomination, parce qu'il ne trouve pas le poste de 2e vice-président à la hauteur de ses mérites. M. Feiss croyait qu'on le nommerait président du Comité d'organisation ; c'est pour lui une amère déception.

Si M. le colonel de Sinner a été nommé 1er vice-président, ce n'est pas tant pour faire une place à l'opinion conservatrice que dans un but intéressé. On a besoin de l'influence de M. de Sinner, qui est président *du conseil bourgeoisial*, pour obtenir une importante prise d'actions du patriciat bernois. Quand il s'agit des affaires de finances, les radicaux savent se faire gentils pour que les poches des conservateurs s'ouvrent toutes larges. Si M. de Sinner leur rend ce service, ils se consoleront assez aisément du refus de M. Feiss, car tout le monde comprend que ces deux hommes ne peuvent pas siéger dans un même comité.

Une autre démission, aujourd'hui certaine, est celle de M. Hiltbold, vice-président du Comité de musique, qui a décliné cet honneur en donnant pour raison que sa qualité d'employé fédéral ne lui laisse pas le temps de s'occuper de l'organisation d'une fête.

M. Hiltbold est radical, ce qui donne d'autant plus d'importance à sa détermination ; c'est là un *corbeau blanc* dans notre bureaucratie ; l'exemple qu'il donne ne sera imité ni par M. Scherz, ni par M. Höhn qui auraient cependant tous les motifs de ne pas ajouter de nouveaux emplois à ceux qu'ils cumulent déjà.

M. Scherz, en particulier, qui est président du conseil d'administration de la Banque cantonale, ferait mieux, dit-on, de faire connaître la situation exacte de cet établissement, au lieu d'écrire des lettres grossières à la *Berner Post*.

Schwyz

Le peintre Zurcher, de Schwyz, est mort le 28 mai à Rome, après une courte maladie.

***

L'attitude des journaux modérés schwyzois devient de plus en plus compromettante pour le parti publicard de ce canton. L'*Echo du Rigi* a publié récemment un article tellement outrageant contre le trésor des reliques de l'église d'Arth que Monsieur le curé de cette paroisse, quoique connu pour sa prudence, s'est vu obligé de protester en chaire contre les élucubrations de ce journal.

Le *Freie Schweizer* dit posséder, à ce propos, des pièces contenant des révélations instructives sur les agissements des libéraux de l'*Echo* et du *Bote*.

Le *Vaterland* ajoute qu'il a plusieurs de ces documents sous les yeux et il a pu constater qu'ils sont très *compromettants* pour certains chefs du parti juste-milieu schwyzois.

Soleure

Tout est étrange dans le système de gouvernement de ce canton. Nous avons vu que le parti radical a une manière spéciale de diriger les opérations du scrutin dans les votations fédérales. Aujourd'hui, un journal soleurois nous révèle que le résultat, par communes, de la votation du 11 mai dans les districts de Lebern et de Bucheggberg n'a pas encore été communiqué au public par la chancellerie gouvernementale. La *Feuille officielle* est muette aussi sur les résultats de la votation dans le canton.

Comme les chiffres communiqués à Berne n'accusent qu'une majorité de quelques cents voix en faveur des *oui*, on se demande si une vérification sérieuse des résultats par commune ne donnerait pas peut-être une majorité de *non !* En tout cas, l'obstination que met la chancellerie à ne pas publier les résultats détaillés du vote donnent lieu à toutes les suppositions. Et remarquons que le *même fait s'est produit après la votation* scolaire. Mystère, mystère !

Saint-Gall

La *Volkszeitung* bernoise rapporte un trait de charité chrétienne à l'honneur des catholiques de Stœcklen. Une famille bernoise, victime de l'incendie qui a éclaté dernièrement dans cette localité, a été admirablement secourue dans sa détresse. Tous ses voisins catholiques, riches et pauvres, ont rivalisé de zèle pour venir à son aide. A Gossau, on a recueilli 300 fr. On ne peut pas en dire autant, ajoute la feuille protestante, d'un Bernois qui est proche voisin de la famille incendiée et qui, en cette circonstance, n'a guère fait honneur à son canton d'origine.

Grisons

L'église cathédrale de Coire vient de recevoir un brillant ornement ; les vitraux qu'un *comte polonais*, qui a perdu sa femme à Coire l'été dernier, avait promis d'envoyer, sont arrivés, il y a huit jours, de Paris dans cette ville et ont été mis en place sous la direction d'un artiste parisien appartenant à la maison qui a exécuté ces belles peintures sur verre.

Appenzell (Rh.-Int.)

Comme preuve de la multiplication des chamois dans les Alpes de la Suisse orientale, on cite le cas d'un propriétaire d'alpages du canton d'Appenzell (Rh.-Int.), qui s'est plaint auprès des autorités fédérales que ces animaux causaient à ses prairies un dommage annuel de 150 francs. Une commission a été chargée d'examiner cette plainte.

Appenzell (Rh.-Ext.)

M. Ern. Engster, de Speicher, était parti vers le milieu du mois de janvier dernier, avec cinq jeunes gens de ses compatriotes pour la Nouvelle-Zélande, afin d'y créer une colonie. Après quarante-cinq jours d'une heureuse traversée, les émigrants sont arrivés au lieu de leur destination et, dès la fin de mars, ils ont pu prendre possession de leur résidence commune. M. Engster compte être rejoint par d'autres colons encore

Argovie

A la suite de l'incendie de Klingnau, la femme Stuber-Häfeli et son teneur de livres, Keller, avaient été renvoyés devant le tribunal correctionnel de Bade sous prévention d'incendie volontaire. 90 témoins ont été entendus ; la femme Stuber a été condamnée à 12 ans et son amant Keller à 4 ans de maison de force. Une foule énorme assistait aux débats.

Vaud

Dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie s'est déclaré à la scierie de Vich ; l'incendie a détruit partiellement l'usine, savoir les machines à vapeur et un petit bâtiment d'habitation adjacent. Les dommages paraissent devoir s'élever à 18,000 fr. au moins.

Cette usine appartenait autrefois à un nommé Renaud, mais elle avait passé en mains d'un M. Senglet, genevois. M. le juge de paix du cercle de Begnins a fait arrêter Renaud, comme fortement soupçonné d'être l'auteur de l'incendie ; il aurait été vu dans les environs la veille du sinistre. Le nommé C., fribourgeois, contre-maître de l'usine, a aussi été mis en arrestation.

Cette même usine, reconstruite, avait déjà été la proie des flammes dans la nuit du 11 au 12 janvier 1878. Les caisses d'assurances avaient été appelées alors à supporter de fortes indemnités s'élevant : pour le bâtiment à 44,700 fr. et pour le mobilier à 19,235 fr.

***

Le tribunal correctionnel de Nyon a condamné le nommé Jean Mischler, voiturier à Nyon, à un an de réclusion, 300 fr. d'amende, aux frais et à 5 ans de privation de ses droits civiques. Mischler était accusé d'avoir tenté de mettre le feu à l'immeuble qu'il habitait.

Valais

Le *Confédéré* annonce qu'il circule dans le Bas-Valais une pétition demandant la défalcation des dettes hypothécaires de l'impôt. La pétition se couvre de signatures et sera adressée au Grand Conseil pour être discutée dans sa prochaine session de novembre.

***

Le pont sur le Rhône entre Bramois et Saint-Léonard ne pouvant subsister sans danger à moins qu'on n'en élève le tablier au-dessus des hautes eaux, le conseil d'Etat a décidé d'inviter la commune de Bramois à faire la dite réparation jusqu'au 1er juillet prochain, à défaut de quoi le pont sera coupé.

Genève

Nous recueillerons, dans divers journaux, les détails les plus intéressants de la fête de Genève. Voici, pour commencer, une dépêche publiée par la *Gazette de Lausanne* et datée du 2 juin, midi 25 :

Le temps est splendide, la ville merveilleusement décorée. Une foule énorme encombrait Genève hier déjà ; aujourd'hui elle a encore doublé.

M. Welti, président de la Confédération et M. Numa Droz, conseiller fédéral, sont arrivés par l'express de 3 heures avec de nombreux officiers supérieurs.

Ce matin, à neuf heures, le train spécial a amené encore des centaines d'officiers et d'invités.

Le cortège s'est formé entre neuf heures et dix heures sur la promenade des Bastions. Il se compose de cinq colonnes. La première est ouverte par un détachement de guides, une section de gendarmerie et la musique de landwehr. Puis viennent le comité, les autorités fédérales, cantonales et communales, les invités civils et militaires, les conseils municipaux, le corps d'officiers. La deuxième colonne est formée des sous-officiers et des sociétés militaires. Dans la troisième figurent les étudiants. La quatrième est formée des sociétés ouvrières et de secours mutuels. La cinquième, des troupes mises sur pied pour la circonstance.

Un peu après dix heures, le cortège s'est mis en marche. Il a pris à l'Hôtel-de-Ville les autorités genevoises et à l'Hôtel des Bergues, les autorités fédérales et les délégués des cantons.

Le coup d'œil est splendide.

Les préparatifs pour l'illumination de ce soir promettent beaucoup.

***

On lit dans l'*Estafette* de Lausanne :

Parmi les invités on remarque le général Herzog, les colonels Vœgeli, Lochmann, Lecomte, Meyer, Ceresole, de Grenus, Feiss et Coutau, ainsi qu'un grand nombre de colonels-brigadiers et d'officiers supérieurs.

On remarque, en outre, les délégations du Conseil fédéral, MM. Welti, Schenk et Droz, du Tribunal fédéral, de l'Assemblée fédérale et de la plupart des cantons, avec leurs huissiers.

M. le conseiller d'Etat Chappex, du Valais, figurait au cortège.

L'absence des autres cantons catholiques produit un mauvais effet.

Le cortège a traversé la ville. Arrivé à la Place Neuve, il se masse autour du monument. La foule couvre toute la place qui est splendidement décorée.

Le colonel Aubert, président du comité Dufour, remet le monument à la ville de Genève ; M. Empeyta, président du conseil administratif, le remercie.

M. Welti, président de la Confédération, dans un superbe discours, dit que Dufour a été un grand patriote quand il a commandé l'armée fédérale contre le *Sonderbund* ; il n'a pas cherché la victoire et des vaincus, mais une réconciliation entre frères. M. Welti regrette l'abstention de certains cantons.

M. Gavard, président du conseil d'Etat de Genève, dit que ceux qui, cédant à la pression des souvenirs, se sont abstenus de participer à la fête, doivent néanmoins s'incliner avec vénération devant la mémoire du général Dufour qui fut un pacificateur parce qu'il était un grand patriote.

Pendant la remise du monument, les huissiers de la Confédération et des cantons se sont groupés au pied du monument.

Après le discours, le chant de la cantate patriotique de M. Hugo de Senger produit un effet considérable.

Le défilé du cortège devant le monument termine le programme de la matinée.

***

On télégraphie de Genève, 7 h. du soir :

« La cérémonie du couronnement du monument commémoratif de l'arrivée des troupes suisses au Port-Noir a parfaitement réussi. Une colonne nombreuse d'étudiants, avec de nombreux drapeaux, est arrivée à 5 heures devant le monument.

M. le conseiller d'Etat Dunant leur a souhaité la bienvenue.

Un conseiller d'Etat soleurois a déposé une couronne de la part du gouvernement de son canton.

M. l'avocat Girod, de Fribourg, a apporté le salut et la couronne des patriotes fribourgeois.

Le président de Zofingue a déposé sur le monument une couronne superbe en feuilles de chêne, envoyée par le gouvernement de Fribourg. Hourrahs enthousiastes.

Le conseil d'Etat de Genève a déposé également une couronne.

Les discours alternent avec les chants patrioques.

Un superbe discours de M. le conseiller fédérale Numa Droz, rappelle que Sismondi appelait les Fribourgeois les protecteurs de Genève. Applaudissements prolongés.

***

Dimanche a eu lieu, dans le lit du Rhône, le banquet offert par la ville de Genève aux ouvriers de l'entreprise des forces motrices.

De bonne heure, les préparatifs avaient été faits ; les tables dressées, les décorations terminées, déjà vers 8 heures du matin, la voix bruyante du canon se faisait entendre dans le lit du Rhône.

Les ouvriers s'étaient réunis au stand de la Coulouvrenière pour se rendre de là en cortège au banquet, conduits par la Fanfare municipale.

Le cortège a été très remarquable. En tête marchait la musique, immédiatement suivie par deux des chevaux qui avaient eu le rare privilège de fouler, — les premiers, — le lit du Rhône. Après les chevaux, décorés aux couleurs cantonales et fédérales, venaient le plongeur dans son lourd costume, puis les terrassiers, au nombre d'une centaine, munis de leurs pioches et pelles, la plupart ornées des couleurs genevoises. Ensuite venait le chien de garde du chantier, lui aussi surchargé de banderolles et de rubans multicolores. Les ouvriers suivaient précédés de la plus grande partie du personnel.

Au moment où le cortège, ainsi formé, débouchait près du batardeau d'amont, il fut salué par de bruyantes détonations, auxquelles une joyeuse marches de la fanfare répondait comme un écho lointain. Sous les ponts de l'Ile, les autorités, soit le conseil d'Etat, le conseil administratif et le conseil municipal formaient une haie que les ouvriers traversaient en se découvrant. Ce spectacle était imposant.

Des ponts et des quais, une foule immense, que l'on peut estimer à plusieurs milliers de personnes, suivait les différentes péripéties de la fête avec l'intérêt le plus sympathique.

Chacun ayant été placé, ouvriers et invités ont fait honneur au repas fort bien servi par M. Gras, restaurateur. A la table des invités figuraient les notabilités de la ville.

Des discours très applaudis ont été prononcés par MM. Turettini, ingénieur en chef des travaux, Carteret, vice-président du conseil d'Etat, Chapuis, entrepreneur des travaux, qui a offert à M. Turettini, au nom de tous les ouvriers, un splendide bouquet, et par M. Vincent, président du Grand Conseil.

***

Un nouvel éboulement s'est produit dimanche matin sous le Fort de l'Ecluse. Le terrain s'est abaissé sur une longueur d'une quinzaine de mètres ; la circulation des trains n'a éprouvé aucun retard. On croit que l'éboulement n'aura pas de suites.

***

Mercredi, vers six heures du soir, un assez grave accident est arrivé à un cavalier au pont d'Arve de Plainpalais (Genève) ; M. le major Moillet qui commande l'école de répétition des compagnies de guides en ce moment à la caserne à Plainpalais, avait chargé son *domestique* de faire *sortir* l'un de ses chevaux, afin de lui faire prendre un bain sur la rive gauche de la rivière ; au retour, le cheval ayant rencontré un tricycle près de la tête du pont, du côté de Plainpalais, fut effrayé de cette brusque apparition et s'emballa de telle sorte qu'il alla se jeter, par dessus une barrière, dans un jardin situé en contre-bas de la route ; mais cette barrière de fer lui ouvrit le poitrail, et le pauvre animal, tombant de trois mètres environ de hauteur dans le jardin, fut tué sur le coup. Le cavalier fut lancé à près de quatre mètres plus loin et roula sur le sol ; heureusement il s'est tiré avec deux côtes enfoncées de cette chute, qui aurait pu être mortelle.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

FRANCE

La cage de l'ascenseur, installé sur l'esplanade de la citadelle de Lille, est tombée *dimanche d'une hauteur de 40 mètres. Elle* contenait 20 personnes; une a été tuée, sept ou huit sont mortellement blessées. La population est dans une consternation profonde.

***

M. Denayrouse, républicain, a été élu député d'Espalion (Aveyron), contre M. Benoît, royaliste.

ANGLETERRE

Un incendie a éclaté samedi, à Glascow, dans les écuries de la Compagnie de tramways. Le feu a pris bientôt de très grandes proportions. Malgré la rapidité des secours, tout le bâtiment a été détruit. Cent cinquante chevaux ont été brûlés; les dégâts sont évalués à un demi-million.

ALLEMAGNE

Dimanche, l'empereur a passé la revue annuelle, à Berlin, malgré la défense de ses médecins. Son état exige des ménagements extraordinaires, tous les projets de voyage ont été abandonnés et l'empereur passera l'été à Babelsberg.

A Berlin on remarque beaucoup que le prince héritier, depuis quelque temps, s'occupe très activement des affaires politiques, qu'il confère tous les jours avec Hatzfeld, et qu'il est en correspondance suivie avec le chancelier.

***

Deux rues de la ville de Neurode, en Silésie, ont été la proie des flammes. Environ 100 familles sont sans abri.

***

Les socialistes allemands ont accepté le cartel que leur a jeté le prince de Bismarck, et ils sont aussi loin que jamais de déposer les armes.

D'après les informations publiées par la *Gazette de la Croix*, une réunion de socialistes a eu lieu dimanche dernier, dans les Alpes bavaroises. Des individus venus d'Autriche, du Sud de la Bavière et de Suisse y auraient pris part, et cette réunion aurait été présidée par un député socialiste. La *Gazette de la Croix* veut voir une corrélation entre cette réunion et le séjour que M. Liebknecht vient de faire à Paris. Le journal conservateur ajoute que le parti socialiste allemand s'efforce visiblement de resserrer les liens qui le rattachent aux partis révolutionnaires internationaux.

***

Une dépêche dément la rupture des négociations poursuivies par M. de Schlœzer avec le Vatican. Evidemment, M. de Bismarck ne veut pas cesser les négociations; il sent qu'il peut avoir besoin des catholiques à un moment donné, et il ne voudra pas se les aliéner d'une manière absolue, mais cela ne veut pas dire qu'il fera les concessions indispensables.

ESPAGNE

Lundi dernier, dans l'église de Montserrat, le chapitre de Montesa a tenu une réunion solennelle. En présence d'une assistance nombreuse et choisie, S. M. le roi Alphonse a revêtu de l'habit de cet Ordre l'auguste infant D. Antonio.

Toute la famille royale était présente à cette initiation.

***

Un journal de Tarragone se réjouit en donnant la nouvelle que les RR. PP. de la Grande-Chartreuse se proposent d'établir à proximité de cette ville le centre de distillation des vins qu'ils emploient pour obtenir l'alcool *nécessaire à la fabrication* de la liqueur tonique qui porte le nom de Chartreuse.

AUTRICHE-HONGRIE

S. Em. M. le cardinal Simor a adressé au clergé autrichien une éloquente circulaire dans *laquelle il proteste en termes énergiques* contre les mesures spoliatrices du gouvernement italien à l'égard de la Propagande.

L'illustre cardinal rappelle dans ce document que c'est la nonciatnre apostolique de Vienne qui est chargée de recueillir les dons que la piété des fidèles ne manquera pas de mettre à la disposition du Saint-Siège pour réparer la brèche que la Révolution se prépare à faire à l'évangélisation du monde.

PAYS-BAS

La franc-maçonnerie des Pays-Bas a émis l'idée de fêter le 300e anniversaire de l'assassinat de Guillaume Ier, et, à cet effet, elle a invité les frères belges à se joindre à elle, *afin de manifester* de concert contre les catholiques, qu'ils voudraient toujours rendre responsables de la mort du Taciturne.

Les protestants orthodoxes, par l'organe du *Standard*, ont refusé de s'allier aux francs-maçons.

« Parce que, dit cette feuille, nous avons pris position vis-à-vis de Rome par principe, devrions-nous pour cela coopérer à toute cabale que le libéralisme veut entreprendre contre Rome? Devrions-nous pour cela, lorsque le loup libéral fait entendre ses hurlements contre la politique de Rome, y prendre part? Nous ne sommes pas de cet avis. »

Le *Standard* a compris le but de la franc-maçonnerie libérale. Il ne s'agit pas de célébrer la mort du Taciturne, mais d'organiser *une cabale contre les catholiques.*

Nos protestants croyants sont trop honnêtes pour s'y laisser prendre. Ils comprennent ce que veulent nos adversaires, qui sont aussi les leurs, et refusent loyalement de s'associer à ces manifestations antipatriotiques.

EGYPTE ET SOUDAN

Suivant une dépêche de Vienne, publiée par le *Daily News* du 29, un Autrichien écrit de Kassala ce qui suit :

« Nous vivons complètement isolés du monde, sans journaux ni lettres. La route de Souakim est impraticable, ainsi que celle de Massouah, vu que les Abyssiniens ne laissent passer que les lettres du roi.

Il y a des minutions en quantité, mais les vivres s'épuissent rapidement.

Le barron Seckendorff se trouve dans la prison du Mahdi, à Obéid, et souffre de privations terribles. Je crois qu'avec de l'argent on pourrait obtenir sa mise en liberté. »

***

Le Caire, 30 mai.

Deux autres bataillons de l'armée égyptienne *viennent de recevoir l'ordre de se* tenir prêts à partir pour la Haute-Egypte.

On se propose d'augmenter les garnisons de Korosko et de Wady-Halfa d'un bataillon chacune. Cette résolution a été prise à la suite de la nouvelle apportée à Korosko par des éclaireurs arabes qu'un corps de rebelles serait arrivé à Murad, lieu situé entre Abuhamed et Korosko, d'où il aurait l'intention de marcher contre Korosko.

Après le départ de ces deux bataillons, deux régiments, un des provinces, l'autre d'Alexandrie, iront au Caire. L'armée égyptienne sera alors ainsi distribuée :

Cinq bataillons à Assouan, deux au Caire et un autre à Souakim.

En outre, on forme deux bataillons, l'un de volontaires égyptiens et l'autre de turcs; 140 hommes sont déjà enrolés dans chacun *de ces bataillons.*

CANTON DE FRIBOURG

Le Cæcilien-Verein à Chevrilles

L'origine du Cæcilien-Verein de Fribourg. — L'accueil de la paroisse de Chevrilles. — Inauguration de la fête. — Cortège. — Monseigneur Mermillod.

Au mois de novembre 1877, les zélés pasteurs du rectorat de Saint-Maurice à Fribourg prenaient l'initiative de la fondation d'une Société religieuse de chant sous le patronage de Sainte-Cécile. C'était un modeste rameau qui venait se greffer sur le tronc de la Société de Sainte-Cécile approuvée à Rome et déjà très répandue dans les pays de langue germanique.

Le Cæcilien-Verein de Fribourg, avec le généreux appui qui lui venait de la cure de Saint-Maurice et de l'OEuvre de Saint-Paul, ne tarda pas à prendre un vigoureux essor; après avoir consacré les prémices de ses travaux et de ses succès à la gloire de Dieu dans les solennités de l'Eglise, il continua cet apostolat de l'art chrétien au milieu des fêtes de nos Associations catholiques. C'est *ainsi qu'on le vit tour à tour aux assemblées* du Pius-Verein, aux banquets du Cercle catholique, aux réunions ouvrières du Canisiushaus.

Cette activité porta bientôt ses fruits; à côté du Cæcilien-Verein de Fribourg et de la section déjà existante de Schmitten se groupèrent peu à peu de nombreuses sections du district de la Singine. Puis la pensée vint de réunir ces diverses Sociétés en un faisceau : les huit sections de Fribourg, Schmitten, Tavel, Alterswyl, Chevrilles, St-Antoine, Plasselb et St-Sylvestre formèrent entre elles une section régionale, avec un règlement commun et sous la direction d'un Comité central, dont la présidence fut confiée à M. l'abbé Gœstschmann, révérend supérieur du grand séminaire.

Pour maintenir cette cohésion, les sections du Cæcilien-Verein fribourgeois ont, chaque année, une réunion générale, où elles mettent en commun les résultats acquis et se fortifient par une généreuse émulation.

C'est une de ces réunions annuelles qui a eu lieu lundi à Chevrilles, dans le district de la Singine.

Cette modeste paroisse s'était mise en frais pour recevoir les disciples de sainte Cécile : arcs de triomphe, inscriptions et tableaux aux armes pontificales; maisons pavoisées, église enguirlandée, gracieuse cantine, concours de la population, rien ne manquait à la fête.

Avant huit heures du matin, les diverses sections étaient arrivées au rendez-vous. Le Cæcilien-Verein de Fribourg avait à sa tête la jeune fanfare du Canisius-Haus, dont

La valeur n'attend pas le nombre des années.

L'office devait commencer à 9 heures et demie. Les sections se forment en cortège; membres actifs et membres honoraires se rangent en nombre respectable derrière cinq gracieuses bannières. La fanfare de la *Concordia* (Cercle catholique ouvrier du Canisius-Haus), entonne un bel air de marche et l'imposant cortège défile du bas du village à l'église devant une double haie de spectateurs sympathiques.

Mais voici la bonne et grande nouvelle. Monseigneur l'évêque est au milieu de nous. A peine sommes-nous réunis dans l'enceinte de l'église que Sa Grandeur, suivie d'un *nombreux clergé, fait son entrée dans le* sanctuaire; les Sociétés de Sainte-Cécile entonnent en chœur l'hymne *Ecce sacerdos magnus.*

L'église de Chevrilles, avec ses gracieux autels, est ornée, pour la circonstance, avec bon goût et simplicité; les colonnes sont enguirlandées, et au-dessous d'un beau tableau de sainte Cécile se lit cette inscription :

STA CÆCILIA

Blick aus hohen Himmelskreisen
Heut' auf deine Sængerschaar;
Lehr' uns deine heil'gen Weisen,
Gott zu preisen immerdar.

Sainte Cécile, du haut des sphères célestes, abaisse tes regards aujourd'hui sur ta phalange de chantres; apprends nous tes saintes mélodies, afin de louer Dieu toujours.

Parmi l'assistance, nous remarquons tout d'abord les nombreux ecclésiastiques qui entourent Monseigneur : M. le révérendissime Prévôt de St-Nicolas, M. Gœtschmann, rév. supérieur du grand séminaire, M. le chanoine Esseiva, M. le chancelier Bovet, le R. P. Henri, prédicateur du mois de Marie, les RR. PP. Isidore et Placide, Capucins, M. le vicaire Kleiser, M. le chanoine Tschopp, MM. les curés de Chevrilles, Alterswyl, Dirlaret, Tavel, St-Sylvestre, Bellegarde, Arconciel, Marly, M. Helfer, le zélé et dévoué chapelain de Schmitten, M. Weber, chapelain de Saint-Antoine, M. l'abbé Josef, desservant intérimaire de Plasselb, M. Schmutz, chapelain de Guin, M. Marilley, chapelain de Praroman.

Le saint sacrifice a été célébré par M. le chanoine Esseiva, recteur de Saint-Maurice, *assisté de M. le curé de Bellegarde et de* M. le chapelain de Praroman.

Le plain-chant, grave et solennel, exécuté par environ 100 chantres, sous la direction de M. le supérieur Gœtschmann, était d'un effet incomparable. *M. Sidler, directeur du* Cæcilien-Verein de Fribourg, tenait l'orgue. C'est dire que tout était à l'unisson dans ce concert des louanges de Dieu.

Après l'Evangile, M. le supérieur du grand séminaire monte en chaire et prononce en allemand une courte mais substantielle allocution. L'orateur sacré montre avec éloquence la mission du Cæcilien-Verein. Une grande pensée a donné naissance à cette association : rehausser la splendeur du culte par un chant digne du service de Dieu. Dans un bref et clair exposé, M. le supérieur développe ces deux points : 1° que doit faire le Cæcilien-Verein, 2° ce qu'il doit éviter.

I. De tout temps, l'Eglise catholique a regardé le chant sacré comme une partie essentielle du culte. Le chant de l'Eglise ici-bas est en relation intime avec les concerts des anges et des bienheureux dans le ciel. Le chant est le langage de la piété et de l'innocence. Les hommes le font servir trop souvent à des buts profanes et indignes; le Cæcilien-Verein, entrant dans la *pensée* de l'Eglise, le fait servir à honorer Dieu. Mais, pour être à la hauteur de sa mission, un membre du Cæcilien-Verein doit être animé du feu intérieur de l'amour de Dieu; un orateur qui veut convaincre doit être convaincu lui-même; ainsi le chantre d'église, qui exprime dans son chant les sentiments des croyants, des chrétiens, doit lui-même porter ces sentiments dans son cœur. Il doit en quelque sorte prier en chantant.

L'orateur sacré parcourt ici les principales parties chantées de la messe et en tire de magnifiques rapprochements.

II. Le membre du Cæcilien-Verein ne doit rien négliger pour se former dans son art. De même qu'une pierre informe attend du ciseau du sculpteur les formes vivantes qui font l'objet de notre admiration, de même le chant n'est qu'un bruit mort s'il n'est pas cultivé, s'il n'est pas animé de l'esprit de l'Eglise.

Le membre du Cæcilien-Verein doit éviter tout ce qui peut altérer la concorde et la vertu; qu'il ne laisse point entrer le péché dans ce cœur créé pour aimer Dieu et d'où montent les louanges que son chant adresse à Jésus-Christ. Offrons-lui notre cœur comme un sacrifice agréable et à ce profond amour unissons une foi ferme.

Le prédicateur exprime, en terminant, la reconnaissance du Cæcilien-Verein envers Monseigneur, qui, en l'honorant de sa visite, lui donne une si haute preuve de sa bienveillance.

La sainte messe terminée, Sa Grandeur bénit solennellement l'assemblée, et sous l'impression des harmonies qu'on vient d'entendre, l'assistance quitte l'église pour se rendre, de nouveau en cortège, à la cantine.

Cette seconde partie de la fête fera l'objet de notre récit de demain.

—

On écrit de Fribourg, le 30 mai, à la *Revue* de Lausanne :

Sachant que vous n'êtes pas sans porter quelque intérêt à ce qui se passe dans notre canton, je me permets de vous adresser un détail authentique concernant le dernier pèlerinage à Notre-Dame des Ermites. Le fait que je vous communique n'est pas très important, mais il est néanmoins propre à caractériser notre situation politico-religieuse.

Au retour d'Einsiedeln, le rédacteur de la *Liberté* est allé s'asseoir auprès d'un curé d'une paroisse de la Gruyère, dont je puis citer le nom. Durant un long trajet, M. Soussens n'a cessé de déblatérer contre notre évêque. Il disait : « L'évêque a promis de venir à « Einsiedeln, mais il n'a envoyé qu'un télé- « gramme! nous connaissons l'homme depuis « longtemps; il est comme les Français; on « ne peut pas compter sur lui. Moi aussi, je « suis Français, mais cependant... etc. »

M. Soussens paraissait très animé; au lieu de prier comme il convient à un pèlerin, il se démenait et criait pendant qu'on récitait le rosaire auquel il ne donnait aucune attention. Le curé, son voisin, en transpirait.

Que dites-vous de ce rédacteur, qui affiche dans son journal une hypocrite soumission à son évêque et qui profite d'un pèlerinage pour le miner auprès de son clergé?

Mgr Mermillod qui, autrefois, a prêté si complaisamment son appui aux intrigues dirigées contre l'évêque Marilley, doit faire de pénibles réflexions sur la moralité de la coterie qui nous dirige et dans la société de laquelle il s'est jadis compromis.

Juste retour des choses d'ici-bas.

Le jour n'est peut-être pas loin où les venimeux compères de la *Liberté* mettront en circulation quelque bruit désobligeant sur le compte de leur évêque. Ils le feront passer pour ramolli, comme il en advint à Mgr Marilley.

Que Mgr Mermillod, s'il veut m'en croire, se tienne sur ses gardes. S'il ne manie pas ses foudres d'une main plus vigoureuse, il pourrait lui en cuire.

Si M. Soussens conteste l'authenticité du fait que je vous ai rapporté, je transmettrai à l'évêque les noms des témoins de la scène.

M. Soussens oppose un formel démenti à ce récit absurde, et somme le correspondant de la *Revue* de donner le nom de l'ecclésiastique et les noms des témoins.

—

On lit dans la *Kirchen-Zeitung*, sous la rubrique **Fribourg :**

« Les feuilles libérales assurent que Monseigneur Mermillod a notifié à son clergé la défense de fréquenter les Cercles catholiques, « ces foyers d'agitation des libertards », et que par là même ils les aurait « désavoués d'une manière très significative. » Cela est d'abord faux et ensuite invraisemblable. Cette décision, nouvelle preuve de la prudence et de la sollicitude pastorale de Sa Grandeur, est conçue en ces termes :

« Les Cercles en question sont des insti- « tutions utiles pour la concentration des « forces conservatrices d'un pays; ils doi- « vent être *inspirés et patronnés* par le « clergé, sous la réserve que les ecclésias- « tiques qui les fréquentent n'oublient pas « qu'ils ne sont pas de simples laïques et « qu'ils ne se permettent d'immixtion d'au- « cune sorte dans tout ce qui est du ressort « de leurs confrères d'autres paroisses. A « teneur des statuts diocésains, Nous de- « mandons des ecclésiastiques qui désirent « fréquenter les Cercles qu'ils en demandent « préalablement l'autorisation à Nous ou à « Notre grand-vicaire. On comprendra par « là qu'il ne s'agit nullement d'une con- « damnation des Cercles, mais bien d'une « garantie pour la dignité sacerdotale et le « bien surnaturel des âmes. »

—

Les membres passifs de la musique militaire de Landwehr qui désirent participer à la course du Valais, départ *samedi, 7 juin*, billet collectif, 8 fr. 80, sont priés de s'adresser jusqu'à jeudi soir à M. Philippe Meyll, libraire. *(Communiqué.)*

†

Madame de Landerset de Rougemont et sa famille ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'elles viennent de faire dans la personne de

Monsieur le lieutenant-colonel

Xavier de LANDERSET DE ROUGEMONT,

décédé le 1er juin à Lœwenberg, près Morat, à l'âge de 87 ans.

Les obsèques auront lieu mercredi 4 courant à Fribourg. Départ du convoi *à 8 ½ heures de la Porte de Morat.*

FAITS DIVERS

Un jour le général Decaen, lorsqu'il n'était encore qu'aide-de-camp de son frère, fut arrêté par la gendarmerie en se rendant à l'armée.

— Comment vous nommez-vous? lui demanda le brigadier.

— Decaen.

— D'où êtes-vous?

— De Caen.

— D'où venez-vous?

— De Caen.

— Qu'êtes-vous?

— Aide-de-camp.

— De qui?

— Du général Decaen.

— Où allez-vous?

— Au camp.

— *Oh! oh! dit le brigadier, qui était un* faiseur de calembours, il y a trop de camps dans votre affaire; je vous arrête et vous coucherez sur le lit de camp.

—

Le **Monde Pittoresque** publie dans son numéro de cette semaine une très intéressante relation de voyage à Manille; un article inédit sur le pays des Pampas; une variété scientifique de M. Félix Hément; la fin de: *Un séjour à Pékin*, et la suite des romans en cours de publication: *L'Ile mystérieuse*, par Jules Verne; *Les Aventures du capitaine Gallois; Prisonniers dans les glaces*, par J. Fath,

—

On écrit de Londres:

« Les hôteliers, ici, commencent à détester les Américains, parce que ceux-ci sont presque tous des *teatotallers*, c'est-à-dire qu'ils s'abstiennent des boissons enivrantes. Ces gens arrivent, prennent les appartements les plus vastes, y résident une semaine, voient beaucoup de monde et ne consomment rien. Ainsi, par exemple, ce fameux Nabab de Californie, M. Mackay, à son dernier passage par ici, n'avait sur sa note de toute une semaine qu'une demi-bouteille de Bordeaux.

« Les *reporters* se fâchent également contre les Américains. Au moment de la dernière panique à la Bourse de New-York, M. Vanderbilt, l'autre Nabab d'Amérique, se trouvait *à bord d'un steamer, en route pour l'Europe.* A peine avait-il mis pieds à terre à Queenstown en Irlande, que les *reporters* de différents journaux l'assaillaient pour avoir de lui le fin mot de la crise américaine. A tout cela il fit la sourde oreille, mais il ne pouvait pas empêcher qu'un de ces malheureux, au moment du départ pour Liverpool, montât sur le navire avec lui. Le stewart, le prenant pour un passager en défaut, parce qu'il n'avait pas de billet, lui refusa la table et le lit, et le pauvre homme dut s'adresser à M. Vanderbilt qui lui procura une place à l'infirmerie du bord. »

Bibliographie

L'*Œuvre de Saint-Paul* met en vente un **Mois du Sacré-Cœur**, d'après les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie. L'auteur de ces pieux opuscule, qui se voile sous les initiales *J. M. A.*, a déjà publié une série d'opuscules sur les vérités fondamentales de la religion. Ses différents ouvrages, qu'on a pu rapprocher des œuvres de Mgr de Ségur, ont fait beaucoup de bien. De nombreux témoignages le prouvent.

Le *Mois du Sacré-Cœur* comprend, pour chaque jour du mois, une méditation suivie d'une pratique, d'une oraison jaculatoire et d'une prière. Il renferme de plus la consécration *solennelle*, l'amende honorable, le chapelet et des cantiques notés au Sacré-Cœur de Jésus.

L'auteur, comme le dit le titre, a longuement cité la Bienheureuse Marguerite-Marie, aussi a-t-il pu dire dans sa préface: « Nous avons pensé faire chose agréable aux âmes pieuses en leur offrant ce petit livre, où la disciple bien-aimée du Sacré-Cœur parle presque toujours. »

M. Soussens, *Rédacteur*.

Observatoire météorologique de Fribourg

Baromètre

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.

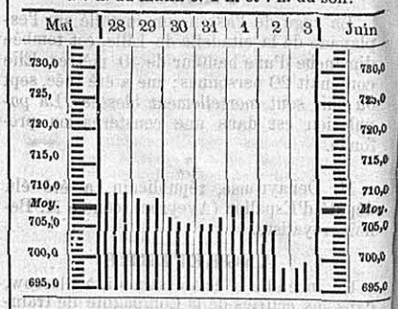

Thermomètre (Centigrade).

Mai	28	29	30	31	1	2	3	Juin
7 h. matin	10	9	10	12	11	10	11	7 h. matin
1 h. soir	20	19	17	15	17	20	8	1 h. soir
7 h. soir	14	16	17	13	15	15		7 h. soir
Minimum	10	9	10	12	11	10		*Minimum*
Maximum	20	19	17	15	17	20		*Maximum*

Un jugement intéressant

Marienwerder, Oberfranken (Bavière), le 6 août 1883 à M. Brandt. « Par l'usage, devenu pour moi nécessaire depuis 5 ans, des Pilules suisses bien connues sous votre respectable nom, ma maladie d'estomac, qui reparaît toujours à différentes intervalles, a été chaque fois guérie. Aussi je puis témoigner publiquement que vos pilules remplissent réellement leur but et que je me suis moi-même convaincu de leur bonté et de leur rapide efficacité. Cela m'engage à recommander chaleureusement vos pilules curatives partout où l'occasion s'en présente, surtout parmi mes amis et mes connaissances. Beaucoup d'entre eux en ont déjà fait usage et ont réussi à se guéri complètement sans le secours du médecin. Dans la conviction que j'ai acquise de l'excellente et rapide efficacité de vos Pilules suisses, je désire, en terminant, que tous ceux qui ont le sang vicié, ou qui souffrent de quelque maladie de l'estomac ou de congestions, et qui veulent guérir d'une manière sûre et à bon marché, n'emploient que vos excellentes Pilules suisses! (sig.) P. Albert Schlegel, vicaire O. S. Fr. » Prix 1 fr. 25 la boîte, dans les pharmacies. Exiger que chaque boîte porte sur l'étiquette la croix blanche sur fond rouge et la signature de Rich. Brandt. (16 O.)

Dans toutes les pharmacies.

AVIS

La Direction de la BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE informe le public qu'elle recevra d'ici au 13 juin courant, les

Obligations 4 1/2 du Chemin de fer Central Suisse

(EMPRUNT DU 21 JANVIER 1870)

qui lui seront présentées pour la conversion au 4 0/0, dénoncée par la dite Compagnie.

La Banque Cantonale fribourgeoise prévient également les porteurs

d'Obligations 4 et 4 0/0 du Canton de Fribourg

appelées à être converties, qu'elle rembourse ces titres dès ce jour, au cours de 105 plus intérêt couru. (O 215)

En vente à l'*Imprimerie catholique*

MISSIONARIUS

SEU VIR APOSTOLICUS, etc.

Auctore **R. P. TIRAN S. J.**

Prix de l'ouvrage complet: 18 fr.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

Notre Très Saint-Père le Pape Léon XII

sur la Franc-Maçonnerie

brochure grand in-8° de 24 pages, 20 cent

La Jeunesse de saint Augustin

PAR LE P. CHARLES CLAIR

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Édition très élégante, prix: 3 fr.

(Canton de Vaud) **BAINS D'YVERDON** (Suisse)

Réouverture: 1er mai

EAU THERMALE SULFUREUSE SODIQUE 24°

Maladie de la peau. — Rhumatismes. — Maladies des organes respiratoires et des viscères abdominaux. — Scrofulose. — Affections chirurgicales. — Inhalations. — Hydrothérapie, — Electrothérapie. (O. 188)

Propriétaire: G. EMERY.

Médecin: Dr MERMOD.

CONSERVE DE TAMARIN

de C. Kanoldt, pharmacien à Gotha

Remède excellent contre la constipation et les indispositions qui en sont la suite **(hémorroïdes, migraine, congestions,** etc.). Cette conserve a un goût agréable et produit un effet tonique et rafraîchissant sur tout le système digestif. Elle augmente l'appétit, sans déranger la digestion, et l'estomac le plus faible la supporte facilement. (O. 108)

Prix de la boîte: 1 fr. 10.

Pour éviter les contrefaçons il faut bien s'assurer que chaque boîte porte le nom de l'inventeur **C. Kanoldt.** *Dépôt:* Boechat et Bourgknecht, pharmaciens, à Fribourg.

Grand choix de

LIVRES DE PRIÈRES

En vente à l'Imprimerie catholique

RECUEIL DES ÉCRITS

DE

MARIE EUSTELLE

NÉE A SAINT-PALAIS DE SAINTES LE 19 JUIN 1814

MORTE LE 29 JUIN 1842

Deux beaux volumes. — Prix: *5* fr. — *5* fr. *60 franco.* — Nouvelle édition.

OUVRAGES

POUR LE

MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Le Mois du Sacré-Cœur de Jésus préparé par le Mois de Marie pour l'union des cœurs, par Pierre Lachèze (de Paris). **1 fr. 50.**

Nouveau Mois du Sacré-Cœur de Jésus ou les trente-trois années de la vie du divin Sauveur honorées pendant le mois de juin. 26e édition. **1 fr. 25.**

Mois du Sacré-Cœur des enfants de Marie, par le R. P. Huguet. 5e édition. **75** cent.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, trente et unième édition. **75** cent.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, par Mgr de Ségur. **75** cent.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus extrait des écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie. **1 fr. 20.**

Excellence de la dévotion au cœur adorable de Jésus-Christ; sa nature, ses motifs et sa pratique, d'après le P. de Galliffet, de la Compagnie de Jésus, suivie de la *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, par le Père Croiset, de la même Compagnie. **3** fr.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus, par M. Mermier, nouvelle édition. **25** cent.

Petit Mois du Sacré-Cœur de Jésus; pensées pieuses pour le Mois de juin, extraites du livre de Piété de la jeune fille, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, 147e édition. **20** cent.

Courtes méditations pour le Mois de juin. **50** c.

Le Mois du Sacré-Cœur pour tous, ou la dévotion au Sacré-Cœur pendant le Mois de juin. **15** cent.

Huit jours au Sacré-Cœur à Montmartre; méditations, documents, prières, par le chanoine Elie Redon, missionnaire apostolique. Extrait partiellement de la *Jeune fille chrétienne.* **1 fr. 25.**

Le vrai dévot au Sacré-Cœur de Jésus à l'école du divin Maître et devant son autel, exercices enrichis d'indulgences en l'honneur du Sacré-Cœur. **50** cent.

Vraie dévotion au Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. l'abbé Coulin. 2 francs.

La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le P. J. Croiset, S. J. Edition de luxe: **1 fr. 75.** Edition ordinaire. **1 fr.**

Année du Sacré-Cœur de Jésus. Une pensée extraite des œuvres du Père de la Colombière et de la Bienheureuse Marguerite-Marie pour chaque jour de l'année. **60** cent.

Méditations pour les Mois de Mai et de Juin, et les dimanches de saint Louis de Gonzague. **1 fr. 25.**

Les disciples du Sacré-Cœur de Jésus ou Petit Mois du Sacré-Cœur. **50** cent.

Neuvaine du Cœur de Jésus, par saint Alphonse de Liguori. **20** cent.

Les Trésors de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le chanoine Labis. **15** cent.

Recueil de divers exercices de dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, par un Père de la Compagnie de Jésus. **1 fr. 25.**

Manuel complet de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par l'abbé Odon Dignat: **1 fr. 20.**

Manuel de l'Association du Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous . . . . **1 fr. 25.**

Eclaircissements sur l'Association du Sacré-Cœur de Jésus pénitent pour nous **20** cent.

Les délices des amis de Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge ou pieuses prières composées par le Vénérable Louis de Blois. . **1 fr. 20.**

Le Sacré-Cœur, réponse à certaines attaques contemporaines, par L. Le Briard **50** cent.

Mois du Sacré-Cœur de Jésus d'après les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, par le chanoine J. A. A., missionnaire apostolique. Prix . . . . . **50** cent.

BROCHURE DE PROPAGANDE

VOULEZ-VOUS ÊTRE HEUREUX POUR TOUJOURS?

PRATIQUEZ CECI

« Voyez comment vous marchez; le faites-vous avec prudence, non pas comme des insensés, mais comme des homme sages, rachetant le temps parce que les jours que nous traversons sont mauvais. »

(Saint Paul aux Ephès., V, 15.)

En vente à l'Imprimerie catholique: 1 ex. 10 cent.; la douz. 80 cent.; le cent 6 fr.